

*Petite entreprise*

ressé à l'intention d'en faire, de telle sorte que lorsque l'entrepreneur serait prêt à lancer son projet de recherche et de développement, il disposerait de l'argent nécessaire.

Deuxièmement, nous voulons proposer au ministre de modifier la loi sur les prêts aux petites entreprises de façon qu'elle permette aux chefs d'entreprises, tant petites que moyennes, d'emprunter pour ajouter aux réserves monétaires qu'ils constituent aux fins de leurs travaux de recherche et de développement. Nous devrions donc octroyer des prêts pour la recherche industrielle en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises. On pourrait en réalité combiner les deux. Nous devrions permettre aux petites entreprises de mettre de côté une partie de leurs impôts pour la recherche et leur accorder un prêt qui permettrait au propriétaire de structurer le projet et de le mener à bien. Ce système lui permettrait de se constituer une réserve d'argent liquide et de faire quelque chose.

Dans bien des petites entreprises, on trouve une sorte de mécanicien qui a travaillé pour une société et qui s'établit à son compte, pour concevoir et construire une machine. La majeure partie de son travail se fait empiriquement, par tâtonnements. Si la pièce casse, l'homme la renforce. Dans bien des cas, il ne s'agit pas de mécanique très compliquée. Ce qui serait bien, c'est que l'on utilise davantage les conseils de recherche provinciaux et les centres de recherche universitaires.

Une petite entreprise dont le projet de recherche a été approuvé, disposant de l'argent et des installations de recherche nécessaires pourrait recevoir une aide du gouvernement qui permettrait de couvrir une partie des frais de construction de l'article en question et de le commercialiser. On pourrait faire intervenir les institutions provinciales de recherche, ce qui soulagerait les petites entreprises de cette dépense. Nous pourrions le faire par le truchement de nos universités; en effet, les provinces n'ont pas toutes un conseil de la recherche. Nous mettrions alors les installations de construction mécanique et de recherche à la disposition des petites entreprises qui n'ont pas ce qu'il faut sur place.

● (2032)

Dans bien des cas, les gens ont des idées, connaissent le marché et savent comment vendre un produit et comment l'annoncer, mais ils sont peut-être incapables d'apporter les modifications techniques nécessaires pour en faciliter la fabrication. J'aimerais qu'on songe à utiliser les installations des organismes de recherche des provinces et des universités pour aider les petites entreprises à cet égard.

Je propose aussi au ministre de prévoir des prix ou des récompenses exempts d'impôt pour les innovations qui peuvent contribuer à réduire le chômage et à améliorer notre balance des paiements. Ces prix seraient accordés pour les nouveaux produits qui peuvent être fabriqués, mis au point et lancés sur le marché. Il y a bien des Canadiens qui ont de bonnes idées et le gouvernement fédéral pourrait organiser des concours nationaux pour encourager les propriétaires de petites entreprises à mettre au point des produits qui pourront être vendus soit au Canada, soit à l'étranger. Le gouvernement pourrait ensuite accorder un prix exempt d'impôt à l'entreprise ou au particulier qui a conçu le produit. Cela intéresserait le public. C'est ce qui arrive quand les municipalités décident de construire un nouvel immeuble. Elles organisent un concours pour le meilleur

[M. Kempling.]

leur dessin d'architecte. La méthode que je propose serait dans la même veine et intéresserait le public.

Le problème au Canada consiste à trouver le moyen de fabriquer plus de produits. Nous avons de graves ennuis en ce qui concerne notre balance des paiements et nous avons aussi un énorme déficit pour les produits finis. Cela ne peut pas continuer. Nous devons fabriquer plus de produits au Canada. Nous importons plus de produits finis par tête d'habitant que tout autre pays du monde occidental. Nous importons plus de machines par tête d'habitant que tout autre pays du monde et, l'année dernière, nous avons importé pour 24 milliards de dollars de produits à haute technologie. Nous pourrions certainement fabriquer une bonne partie de ces produits au Canada.

Certains essaieront de prétendre que toute la production doit se faire sur une grande échelle et qu'il faut pour cela construire de grosses usines. A cet égard, j'aimerais me reporter à la page 459 du rapport de la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés qui a été déposé hier:

Le secteur des petites et moyennes entreprises, s'il est vigoureux, peut compenser les effets des grandes concentrations dans certains secteurs. Le fait d'encourager et de stimuler la petite entreprise ne transformera pas essentiellement la structure industrielle au Canada, et bon nombre d'industries continueront d'être dominées par de grandes corporations utilisatrices de gros capitaux. Il reste que les petites et moyennes entreprises peuvent stimuler la concurrence dans certaines industries, et exercer une influence sociale bénéfique. Elles ont démontré leur aptitude à innover et à soutenir la concurrence quand on leur donne une chance raisonnable de croître.

C'est ce que je dis.

Un des problèmes de notre secteur des petites entreprises se situe au niveau des capitaux de risque. Il va falloir que nous résolvions ce grave problème en leur procurant les moyens d'obtenir ces capitaux. En fait, l'impôt sur la plus-value en vigueur au Canada a fait plus de tort au secteur des petites entreprises qu'à tout autre, parce que naguère les entreprises pouvaient emprunter une bonne partie de leurs fonds aux gens riches de leur localité disposés à prêter dans l'espoir de faire fructifier leur capital. Maintenant, toutefois, les petites entreprises doivent vivre de prêts bancaires à court terme. Les entreprises n'ont plus les moyens, étant donné que l'activité économique est au point mort, pour prendre certaines initiatives. C'est pourquoi nous suggérons au ministre d'étudier sérieusement ces arguments sur la recherche et le développement pour le secteur des petites entreprises.

J'aimerais revenir brièvement encore une fois sur ces points. Premièrement, donner aux petites et moyennes entreprises la possibilité d'établir une réserve pour la recherche et le développement à partir des impôts payables pour leur permettre d'accumuler des fonds grâce auxquels elles pourront mener à terme les projets de recherche et de développement. En vertu de ce programme, une petite entreprise pourrait accumuler des fonds sur une période allant de deux à cinq ans, sans modifier sa situation financière résultant des opérations quotidiennes normales, avec lesquels elle pourrait entreprendre un projet de recherche et de développement. C'est l'essentiel de cette proposition.

La deuxième chose à faire est de modifier les lois sur les entreprises. Nous ne recourons pas assez à la loi sur les prêts aux petites entreprises, et nous avons tous connu des moments difficiles par le passé. Je me souviens d'avoir parlé à M. Turner, qui était alors ministre des Finances, de l'angoisse des petites entreprises auxquelles les banquiers disaient n'avoir jamais